



Mairie de Gouzangrez
5, Grande Rue
95450 GOUZANGREZ
www.gouzangrez.fr

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 08 septembre 2015

Convocation du 12 juin 2015 par M. le Maire Emmanuel DELACOUR

Le huit septembre 2015 à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence du Maire Emmanuel DELACOUR.

Présents : Emmanuel DELACOUR, Pierre CHIARADIA, Sandrine BOUILLIANT, Odile HOUSSIN, Daniel EPINETTE, Gilles JAOUEN, Vincent HAMEL, Florence LEROUX, Sophie FOURNIER.

Absents excusés : David MESTRE, Bertrand ENTUTE

Mme Florence FOURNIER est désignée secrétaire de séance.

La séance démarre à 20h45.

Ordre du jour

- Agencement de rangements dans la salle polyvalente
- Délibération - Emprunt auprès de la Caisse d'épargne
- Délibération – Modification des statuts de la CCVC
 - Article 8 : intégration de la Commune de Berville
 - Article 17.2.1 : équipements sportifs retrait des 2 premiers alinéas
- Compte Rendu des syndicats intercommunaux
- Questions diverses

Agencement de la salle polyvalente

Pour commencer, un point sur les travaux de la mairie et de la salle polyvalente a été fait.

Pour la mise aux normes de la salle polyvalente :

- une cloison a été montée pour boucher l'emplacement de l'ancienne porte des toilettes,
- un lave-mains suspendu a été installé sur cette cloison,
- l'aménagement des toilettes a nécessité la destruction du placard qui servait de rangement du matériel de motricité appartenant à l'école ainsi que d'un vestiaire (penderie),
- un toilette pour les personnes handicapés ou à mobilité réduite est maintenant totalement indépendant, il est équipé d'une barre pour l'aide au redressent, d'un lave-mains suspendu en angle et d'une alarme lumineuse,
- l'autre toilette est équipé d'un lavabo et d'un petit placard de rangement,
- une bouche VMC a été installée,
- un détecteur de fumée et une alarme lumineuse ont été installés,
- Les 2 plans travail en inox ont été livrés mais toujours pas mis en place. Il est demandé à Jean-Paul de les mettre sur roulettes pour favoriser leur déplacement selon

l'agencement souhaité. Ils doivent faire la séparation entre le propre et le sale pour la cuisine.

Vu avec la directrice de l'école, il nous faudra procéder à la création d'un placard afin de pouvoir accueillir tout le matériel de motricité (qui se trouvait dans le placard détruit).

Plusieurs propositions ont été soumises soit :

- l'achat d'une armoire qui serait installée contre le mur du fond de la salle,
- la réalisation d'un placard d'une hauteur d'un bar qui séparerait la cuisine du reste de la pièce avec une ouverture depuis le coté salle polyvalente.

On opte pour la 2nde proposition, mais il faut voir l'encombrement du matériel.

De plus, les panneaux électoraux sont stockés à l'école qui nous demande de les reprendre, il faudrait les stocker, soit dans le local du Foyer Rural, soit dans un nouveau local style abri de jardin à la place du poulailler... à réfléchir.

De plus, il a été évoqué l'achat d'une ou deux portants pour servir de vestiaire lors des diverses manifestations ou de la location de la salle polyvalente.

Délibération – Emprunt auprès de la caisse d'Epargne

Pour le financement des travaux de rénovation et d'agencement de la mairie et de la salle polyvalente, ainsi que pour la réalisation du PLU, une étude de prêt a été réalisée auprès de la Caisse d'Epargne.

Cette dernière, nous propose pour un emprunt de 85 000.00€ :

➤ Remboursement sur 12 ans, le remboursement annuel s'élèverait à 8 102.36€ pour des échéances trimestrielles et à 8 033.85€ pour des échéances annuelles pour un taux de 2.25%, pour un coût total de 97 228.32€ pour le 1^{er} cas et de 96 406.20€ pour le 2^{ème}.

➤ Remboursement sur 20 ans, le remboursement annuel s'élèverait à 5 534.52€ pour des échéances trimestrielles et à 5 471.11€ pour des échéances annuelles pour un taux 2.74%, pour un coût total de 110 690.40€ dans le 1^{er} cas et de 109 422.20€ dans le 2^{ème}.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a voté pour un emprunt de 85 000 € sur 20 ans avec échéances annuelles.

Pour prendre sa décision, le Conseil Municipal a tenu compte d'une part de l'emprunt en cours (36 000 €) dont le remboursement prendra fin en 2024 et d'autre part de la grande probabilité des baisses importantes des dotations dans les années à venir.

Délibération – Modification des statuts de la CCVC

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la demande de modification des statuts concernant le nombre des délégués représentants des communes, ainsi que le retrait des deux 1^{ers} alinéas concernant les équipements sportifs.

Compte rendu des syndicats intercommunaux

SMIRTOM

Lors de la dernière réunion du 24 juin 2015, les sujets traités sont :

- Les travaux effectués sur site,
- L'achat d'équipement et d'habillement des ambassadeurs,
- L'obligation d'avoir un conteneur pour les ordures ménagères, ces derniers sont à réserver et à retirer auprès de la mairie

PLU

Plusieurs réunions ont eu lieu cet été afin de choisir un bureau d'étude pour la réalisation du PLU. Sur les 6 reçus, une a été retenue pour un coût de 20 000€.

Questions diverses

- ≈ Pascal LECONTE remercie la mairie pour le don fait à l'Association qu'il représente.
- ≈ Fin juin, lors d'un jeu aux abords du cimetière, un ballon a accidentellement atterri sur une tombe brisant une plaque. La réparation de cette dernière sera à la charge des parents des enfants concernés par cet incident.
- ≈ Le repas des aînés est prévu le dimanche 27 septembre à l'Auberge de Cléry

La séance est levée à 22h45.

Le Maire

Les Conseillers Municipaux